

Acte de mariage de BOUGON Jean Pierre et ACHER Marie Anne
[228]X[229].

Le mardi trente et unième jour de janvier¹ après la publication des bans du futur mariage entre Jean Pierre BOUGON, toillier, fils mineur de Jean Baptiste, journalier, et de Marie Anne SAINGRAIN de cette paroisse, et Marie Anne ACHER, fille mineure de feu Jean, toillier, et de Marie Anne JEANNE, aussi de cette paroisse, faite au prône de notre messe paroissiale par trois jours de dimanche consécutifs savoir le quinze, le vingt-deux et le vingt-neuf du présent mois sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ou opposition, je soussigné prêtre vicaire de ce lieu ai reçu après les fiançailles célébrées hier en cette église, aujourd'hui en la même église leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Sainte Eglise, présence et du consentement de Jean Baptiste BOUGON père de l'époux, de Marie Anne JEANNE mère de l'épouse, de Jacques ACHER frère aîné de l'épouse, présence aussi de Antoine ACHER, frère puîné, toilliers tous de cette paroisse, de Jean BOUGON, frère, de François Nicolas SAINGRAIN oncle de l'époux, tous deux toilliers de cette paroisse lesquels avec l'époux et nous ont signés, l'épouse ayant déclaré ne savoir écrire.

¹ 1786